

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION 2025_109

Objet : Demande de financements au titre du "Fonds Vert - soutien aux PCAET 2025"

Séance du mardi trente septembre deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente

Présents (60) :

Francis AMPEN - Brigitte GALLI - Gaëlle LEFEVRE - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Régis DUQUENOY - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIE - Catherine DEPELCHIN - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSSENS - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Bertrand CREPIN - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Yves DEBRUYNE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSIER - Guy LEROY - Pierre-Louis RUYANT - Sylvie HEMELSDAEL (Suppléante) - Laurence BARROIS - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

Procurations (15) :

Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS - Arnaud DEVILLEZ à Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE à Dominique JOLY - Sophie SPATOLA à César STORET - Marjorie VANDENBERGHE à Serge OLIVIER - Pierre GRANDGENEVRE à Gaëlle LEFEVRE - Danielle MAMETZ à Joël DEVOS - Philippe DUHAMEL à Florence BRISBART - Audrey SCHERRIER à Valentin BELLEVAL - Pascal DECOOPMAN à Didier TIBERGHIE - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Dominique WALBROU à Philippe GRIMBER - Franck MEURILLON à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Yves DEBRUYNE - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 75

Secrétaire de séance : Yves DEBRUYNE

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 30 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION 2025_109

Objet : Demande de financements au titre du "Fonds Vert - soutien aux PCAET 2025"

Pleinement intégré dans la planification écologique, le Fonds Vert accompagne et finance les actions inscrites dans les stratégies élaborées par les collectivités territoriales.

Une nouvelle mesure départementale du « Fonds Vert – soutien aux plans climat air et énergie territoriaux », instaurée en 2025, octroie aux E.P.C.I. dotés d'un PCAET une enveloppe financière afin d'accélérer le déploiement des actions inscrites dans ce plan.

Le Plan Climat 2020-2026 de Cœur de Flandre agglo, en cours de bilan, est composé de 48 actions visant à concourir à la lutte contre le réchauffement climatique, dont 60 % sont en cours ou terminées.

Dans le cadre de cette nouvelle mesure, 16 opérations concourant à la feuille de route du PCAET, et menées par les différents services de l'E.P.C.I. ont été proposées : achat de véhicules utilitaires électriques, de matériels visant à la mutualisation, études environnementales, animation et sensibilisation auprès des publics autour des sobriétés (énergie, eau), etc.

Le tableau des actions et des financements sollicités est joint en annexe de la présente délibération, les actions devant être mises en œuvre au plus tard au 31 décembre 2027.

Parmi ces actions, nous pouvons notamment retrouver l'achat de deux véhicules utilitaires électriques pour les services techniques, l'achat d'une scène mobile, d'un parking vélo mobile, d'un praticable, d'une barrière anti-intrusion, le défi de l'alimentation, l'étude sur la préservation des prairies, etc.

Vu la délibération 2016/110 en date du 29 septembre 2016 prescrivant le lancement de la démarche d'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, devenue Cœur de Flandre agglo ;

Vu la délibération 2020/009 en date du 17 février 2020 arrêtant le projet du PCAET ;

Vu la délibération 2023/164 en date du 19 décembre 2023 approuvant le PCAET ;

Considérant la nécessité d'accélérer le déploiement des actions inscrites au PCAET ;

Considérant les critères d'attribution de la subvention « Fonds Vert – soutien aux PCAET 2025 » ;

Considérant la mesure départementale du PCAET du Fonds Vert 2025, et la répartition par EPCI du Nord de l'enveloppe ;

Considérant la nécessité d'accélérer le déploiement des actions inscrites au PCAET 2020-2026 de Cœur de Flandre agglo afin de poursuivre son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique ;

Il vous est proposé :

- d'autoriser le Président à solliciter la subvention « Fonds Vert – soutien au PCAET 2025 » de l'État, pour le financement d'actions du PCAET conformément au tableau en annexe, à hauteur de 309 349,82 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dispositif.

Vote :

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

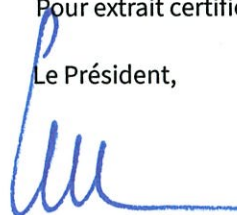
Le Secrétaire de séance,



Yves DEBRUYNE

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 30 septembre 2025,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAL

